



Conseil départemental du Gard Développement et Cadre de Vie

Schéma départemental pour une politique Archives :
Identifier, Optimiser, Valoriser le patrimoine du Gard
2019-2023



Le contexte où s'inscrit le schéma « Archives »

Ce nouveau schéma s'inscrit dans le prolongement des nouvelles initiatives prises par le Département dans le champ culturel :

- nouveau schéma départemental de la lecture publique 2017/2020,
- création d'un prix littéraire "Grand prix D'Encre et de Gard",
 - concertation Culture "Osons la Culture",
 - nouveau schéma culture à venir



Pourquoi un Schéma départemental pour une politique « Archives » ?

Le présent schéma se veut l'outil, destiné dans un premier temps à analyser la situation des Archives départementales du Gard, dans un second temps à formuler des propositions d'amélioration, et enfin à proposer la mise en œuvre concrète de ces propositions pour les années 2019-2023



Projet de service par sa dimension de programmation

Projet scientifique et culturel par son ambition de préciser le sens de l'action des Archives départementales dans le paysage culturel de notre Département, ainsi que leur rôle en matière de mise en valeur patrimoniale.



Un schéma qui se décline en trois parties

- 1- la situation des Archives départementales du Gard en 2018**
- 2- La définition des objectifs des Archives départementales pour 2019-2023**
- 3 – les axes et les projets déclinés en actions 2019 - 2023**



Première partie : la situation des Archives départementales du Gard en 2018

Un héritage : des missions inscrites dans la loi depuis la révolution française (26 octobre 1796),

Des spécificités : Établissement culturel départemental dirigé obligatoirement par un fonctionnaire d'Etat qui mis à disposition assume des fonctions de contrôle au nom du Préfet (1982).



Des liens privilégiés avec des acteurs nombreux et divers, parmi lesquels

- Le Conseil départemental, auquel elles appartiennent, pour ce qui concerne l'essentiel de leur existence
- le Préfet, ce qui concerne le contrôle sur la gestion des archives
- le Ministère de la Culture, Service Interministériel des Archives de France et Inspection générale des patrimoines pour la réglementation.
- L'ensemble des administrations publiques du département, producteurs d'archives
- Les utilisateurs des archives et les publics en général, les associations historiques et culturelles, les universités, les partenaires publics ou privés.
- L'Education nationale



A l'échelle départementale, une sorte de conscience mémorielle symbolique, à la fois méconnue et indispensable.

- Monopole sur les archives publiques consacré par la loi
- Publics semblant restreints mais elles concernent tout citoyen
- Souvent inconnues du public, elles constituent une entité nécessaire au fonctionnement administratif global et à l'exercice de la démocratie



Etat des lieux en 2018

Au sein de la Direction générale adjointe Développement et Cadre de vie, la direction des archives départementales compte 40 agents, un professeur missionné par la Délégation Académique à l'Éducation Artistique et à l'Action Culturelle du Rectorat (6 h hebdomadaires), opère avec un bâtiment neuf, très technique, un budget propre en investissement de 290 000 euros, et en fonctionnement de 111 750 euros. Nombre de prestations sont prises en charge par les directions transversales (RH, Logistique, DISI).



La qualité du bâtiment et de ses équipements font de ce lieu une vitrine de la politique culturelle départementale

- . En 2013, les Archives départementales s'installent dans les locaux de la rue du Forez, dans le but d'améliorer l'accueil du public et la conservation des documents.
- . La surface du bâtiment est d'environ 10 000 m² dont 1924 m² de locaux ouverts au public, 932 m² de locaux de travail, 5537 m² de magasins.



La nécessité de redonner du sens à l'action

- . Des difficultés à investir le nouveau bâtiment, à absorber le changement. Manque de transversalité, manque de cohésion d'équipes.
- . Des retards dans les nouvelles technologies, numérisation et communication à distance. Des lourdeurs de fonctionnement, un manque de communication, une image dégradée.



Conclusion de la première partie

- Un service plein de potentiel, avec un bâtiment neuf fonctionnel, de riches fonds, des agents soucieux de bien faire et souvent passionnés, et des moyens non négligeables.
- Un service qui a besoin de se retrouver autour d'un projet commun faisant sens, rappelant les missions d'un service d'archives, les priorités du service des Archives départementales du Gard, au regard notamment des attentes du public et de la collectivité.



Deuxième partie : La définition des objectifs des Archives départementales pour 2019-2023

Répondre aux problématiques actuelles des territoires du Gard et participer, aider à promouvoir les identités locales et les sentiments d'appartenance.

En effet, pour détruire une culture, pour ébranler une identité, pour rendre obsolète un sentiment d'appartenance, rien de mieux que de supprimer ou de rendre inaccessibles les archives et les exemples n'ont pas manqué dans ce domaine



Les axes retenus

- *Identités et territoires* : histoire des paysages, histoire des communautés et de leur territoire, soutien aux archives communales ou aux maires pour la gestion de leurs archives.
- *Relever le défi de l'archivage électronique* : une nécessité ou l'occasion de s'inscrire dans le numérique
- *Conforter la place de l'institution comme acteur culturel de notre territoire*



Les méthodes et les moyens

- *Le management* : priorité à la concertation avant décision, à la transparence, au partage de l'information, à la transversalité.
- *Le maintien des ressources et des moyens.*
- *La définition des objectifs dans une logique de projet* : concentrer les moyens disponibles dans une direction précise notamment en matière de classement des fonds



Les choix stratégiques

- *Collecte et traitement* : priorité aux archives communales et aux archives contemporaines.
- *Accompagner les services producteurs en amont* : fournir des outils de gestion des archives pour des entrées mieux contrôlées.
- *Numérisation, encodage, mise en ligne*



Projet de numérisation sur les quatre ans à venir

- *Recomposition des histoires familiales* : registres paroissiaux et état civil, registres matricules, enregistrement, hypothèques, recensement
- *Ethnographie et patrimoines de France* : fonds de plaque de verre, cartes postales
- *Histoire des territoires* : plans napoléoniens, cartes anciennes, autres plans



Organiser les archives de demain

- Etat des lieux dans les services de la collectivité, mise en place de tableaux de gestion, amélioration des procédures, dématérialisation des visas, mises en ligne de fiches conseil.
- Réévaluer les archives contemporaines et réaliser les destructions des documents dépourvus d'utilité administrative et d'intérêt historique.
- Relever le défi de l'archivage électronique : étude de cadrage, test, mise en production d'un système d'archivage électronique en coopération avec la direction de l'informatique et des systèmes d'information.



Une ambition renouvelée en direction des publics

- *Améliorer la visibilité* : développer le site internet
- *Expositions racontant l'histoire du Gard* : vignes et vin, écoles, cartographie du territoire, figures gardoises, sous forme de grandes expositions mais également d'expositions itinérantes.
- *Ouverture à de nombreux partenariats*



Un outil de démocratie citoyenne

- *Accueil des scolaires dans le cadre du service pédagogique : ateliers, travaux de groupe, mise en situation, visites.*
- *Expositions itinérantes sur des thématiques de notre société : handicap, le vote et les élections, moi et ma commune, archives et citoyenneté*



Proposer des animations aux publics scolaires

- *Développer des propositions Hors les murs .*
- *Décliner les offres culturelles des Archives par des propositions adaptées aux publics scolaires*



Transversalité et Partenariat

- Partenariat avec les autres directions de la Direction Général Adjointe ou avec des institutions culturelles
- Formaliser avec l'Université de Nîmes ou avec des associations déjà partenaires



Un outil de la démocratie

- *un instrument de l'éducation sur l'identité locale et la compréhension de notre histoire.*
- *proposer les sources de l'histoire locale en complément à l'histoire nationale.*
- *pour une histoire authentique*